



COUNCIL OF ONTARIO CONSEIL ONTARIEN DES
DIRECTORS OF EDUCATION DIRECTIONS DE L'ÉDUCATION

**Council of Ontario Directors of Education /
Conseil des directions de l'éducation de l'Ontario**

Submission / Soumission

Poverty Reduction Strategy

November 26, 2025 / Le 26 novembre 2025

Submitted by / Soumis par :

Christian-Charle Bouchard, CODE Chair / président du CODE

Joanne Bénard, CODE Executive Director / directrice générale du CODE

Council of Ontario Directors of Education's (CODE) Response to: Government of Ontario's poverty reduction strategy

Introduction

The Council of Ontario Directors of Education (CODE) welcomes the opportunity to provide input regarding the Government of Ontario's Poverty Reduction Strategy. As leaders in public education, we recognize that poverty presents significant and complex barriers for many students, directly impacting both their opportunities and academic outcomes. CODE is committed to supporting enhanced services and equitable opportunities for all children and youth. We firmly believe that targeted efforts must be made to address and eliminate the barriers faced by students resulting from poverty, ensuring that every learner has the resources and support necessary to thrive in Ontario's education system and beyond.

Research shows that poverty can have a profound impact on students' lives. It may not only impact academic achievement but also affect social development and overall well-being. Students from low-income families may be significantly disadvantaged in terms of access and opportunities. For instance, limited access to devices like laptops/IPads, available internet, extracurricular opportunities such as sports and the Arts, and other essential learning tools, can prevent students from fully engaging in classroom activities.

The effects of poverty are reflected in reduced graduation rates, which impact individuals, communities, and the overall economy. The relationship between poverty, education, and economic growth is deeply interconnected; when students encounter barriers to educational success due to poverty, their long-term prospects for meaningful employment and participation in the economy are diminished. By investing in equitable educational opportunities for students and addressing the underlying factors that contribute to poverty, we not only create the conditions for our students to succeed academically and personally, but we also foster long-term positive impacts on society. These efforts help break cycles of disadvantage and contribute to a more prosperous future for everyone.

Barriers

Students who are affected by poverty in the education system face several significant barriers that can impact both their opportunities and outcomes. Based on our experience in education, these barriers include but are not limited to the following:

- **Food Insecurity:** Hunger and poor nutrition can negatively affect concentration, memory, and overall performance in school.

- **Unstable Housing:** Frequent moves or experiencing housing insecurity can disrupt learning, cause absenteeism, and make it very difficult for students to engage with their education.
- **Health Challenges:** Students affected by poverty often have less access to healthcare, dental care, and eye care, leading to untreated illnesses and increased absenteeism. In some parts of Ontario, poor public transportation makes reaching medical services difficult for those without vehicles. Many are also unaware of available supports, even when options like free dental care exist but aren't widely accessible. Barriers such as immunization gaps, challenges for newcomers, high poverty rates, practitioner shortages, and limited transportation all make accessing essential healthcare in rural and remote areas more difficult for families.
- **Social and Emotional Stress:** Economic hardship can contribute to higher stress levels, mental health challenges, and lower self-esteem, all of which can impede learning.
- **Limited Access to Resources:** Many students living in poverty lack access to essential learning materials, technology, internet, additional supports such as tutoring and extracurricular opportunities such as sports and the Arts, which can hinder academic achievement and overall well-being.
- **Bias and Reduced Expectations:** Students from low-income backgrounds may encounter bias and reduced expectations from educators and peers, which can negatively impact their motivation and limit opportunities for academic and personal advancement.
- **Family Support and Responsibilities:** Many parents or guardians may be unable to assist with academics due to demanding work schedules, language barriers, or limited educational backgrounds. In addition, it is important to recognize that numerous students constrained by financial challenges, often take on responsibilities such as part-time work, caring for younger siblings, or, in some cases, live independently. These family obligations can significantly interfere with a student's ability to participate fully in school and extra-curricular activities and may negatively influence their academic success.
- **Lack of Transportation:** Difficulty accessing reliable transportation can significantly limit students' ability to participate in after-school activities and may also impact parental engagement in school by restricting a parent's ability to attend school events both during and after school. This challenge is particularly significant for families living in areas with limited public transportation options or for those without access to a personal vehicle. As a result, students may miss out on valuable opportunities, and parents may feel less connected to the school community, potentially impacting student success.

Opportunities and Recommendations

To effectively support students who are affected by poverty, a comprehensive provincial poverty strategy should implement targeted interventions and systemic changes addressing the specific barriers identified. CODE believes that minimizing barriers for our children and youth requires all Ministries, especially Community and Social Services, Education, and Health to work together. The following strategies are recommended:

School Supports:

- ***School Nutrition Programs:*** Expand free or subsidized meal programs to reduce food insecurity, including snacks and meals during school breaks and after-school hours. Additional funding should support nutrition all year round. The recent Ontario Student Nutrition Program expansion is a strong step forward. Funds should also support the infrastructure required for the provision of adequate facilities to ensure safe, reliable, and high-quality nutrition programs in every school.
- ***Enhanced Resource Provision:*** Ensure all students have access to essential learning materials, technology (such as laptops or tablets for home use), and internet connectivity. We recommend allocated funding to establish school-based lending programs and resource centres to eliminate gaps in access and ensure equitable access to the internet for all students. Connectivity may be even more challenging in rural and remote Ontario due to limited infrastructure, and higher costs of service delivery.
- ***Tutoring and Re-engagement programs:*** Considering the long-term impacts of low literacy and numeracy skills as a contributor to poverty and loss of employment opportunities, ensure that school Boards receive dedicated funds to support after-school tutoring programs, homework clubs and re-engagement programs. Targeted funding provided by the Ministry of Education during the pandemic saw positive results. Reinstating these programs aims to close learning gaps and reduce the impact of poverty on learning.
- ***Family and Parental Engagement Initiatives:*** Develop flexible programs and opportunities that support parental involvement in education regardless of work schedules, language, or educational background. Provide increased funding for translation services, adult education opportunities, accessible school communication and support for transportation.
- ***Transportation Assistance:*** Develop and implement a coordinated provincial transportation strategy that ensures all students can participate **fully** in extracurricular activities. Allocate dedicated funding for public transit passes, school bus services, with special consideration for students living in remote, rural, or underserved urban areas. An expedited review of school board transportation funding is recommended.

- **Extracurricular Opportunities:** Subsidize fees and remove barriers for participation in extracurricular clubs, sports, and the Art. Supporting participation in extracurricular programs enables students to benefit from a well-rounded educational experience and encourages active involvement in school and community life.
- **Mental Health and Social-Emotional Supports:** Increase availability of school child and youth workers, guidance counsellors, psychologists, and social workers. Continue to support and expand programs focused on resilience, stress management, and self-esteem building within schools.
- **Professional Learning:** Enhance professional development for educators to recognize and address the effects of poverty in the classroom, remove stigma and enhance educator understanding of culturally responsive and trauma-informed practices.
- **Data Driven Decision Making:** Consider using tools such as Public Health Ontario's [Ontario Marginalization Index](#) or similar demographic tools to determine if there are certain areas within the province that could receive additional educational supports needed to address inequities resulting from poverty.

Family and Community Supports:

- **Expand Access to Childcare services for Families:** Accelerate implementation of the Canada-wide Early Learning and Child Care system enabling parents, especially women to participate in the workforce.
- **Improved Access to Healthcare:** Integrate school-based health clinics to deliver medical, dental, optical, and mental health services. Partner with local healthcare providers to ensure students' health needs are met promptly. School level programs ensure accessibility for all children and youth.
- **Stable Housing Support:** Collaborate with housing authorities and community organizations to provide stable, affordable housing options for families. Offer greater emergency assistance for families facing homelessness or frequent relocations.

Ensuring that every child's basic needs are met is both a moral and legal obligation as affirmed by Canada's commitment to the United Nations Convention on the Rights of the Child.

This commitment ensures that all children have access to the essentials needed for their well-being and development. These include an adequate standard of living, comprehensive healthcare, quality education, the opportunity for family life, and access to clean drinking water. Each of these rights is fundamental and directly linked to successful poverty reduction efforts.

By embedding the recommendations outlined above within a provincial poverty reduction framework, Ontario can uphold these fundamental rights, reduce barriers, and promote equity, thereby creating an educational environment where all students can thrive and achieve their full potential.

About CODE

The Council of Ontario Directors of Education (CODE) is the professional association representing Directors of Education from the 72 publicly funded District School Boards across Ontario.

Réponse du Conseil Ontariens des Directions de l'Éducation (CODE) à :

La stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement de l'Ontario

Introduction

Le Conseil Ontariens des Directions de l'Éducation (CODE) se réjouit de pouvoir donner son avis sur la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement de l'Ontario. En tant que leaders dans le domaine de l'éducation publique, nous reconnaissons que la pauvreté représente un obstacle important et complexe pour de nombreux élèves, ayant un impact direct sur leurs opportunités et leurs résultats scolaires. Le CODE s'engage à soutenir l'amélioration des services et l'égalité des chances pour tous les enfants et les jeunes. Nous sommes convaincus que des efforts ciblés doivent être déployés pour éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les élèves en raison de la pauvreté, afin de garantir que chaque apprenant dispose des ressources et du soutien nécessaires pour s'épanouir dans le système éducatif de l'Ontario et au-delà.

Les recherches montrent que la pauvreté peut avoir un impact profond sur la vie des élèves. Elle peut non seulement avoir une incidence sur leurs résultats scolaires, mais aussi affecter leur développement social et leur bien-être général. Les élèves issus de familles à faible revenu peuvent être considérablement désavantagés en termes d'accès et d'opportunités. Par exemple, un accès limité à des appareils tels que des ordinateurs portables/iPad, à l'Internet, à des activités parascolaires telles que le sport et les arts, et à d'autres outils d'apprentissage essentiels, peut empêcher les élèves de participer pleinement aux activités en classe.

Les effets de la pauvreté se traduisent par une baisse des taux de diplomation, ce qui a des répercussions sur les individus, les communautés et l'économie dans son ensemble. La pauvreté, l'éducation et la croissance économique sont fortement liées : lorsque les élèves rencontrent des obstacles à la réussite scolaire en raison de la pauvreté, leurs perspectives à long terme d'obtenir un emploi valorisant et de participer à l'économie sont réduites. En investissant dans des opportunités éducatives équitables pour les élèves et en s'attaquant aux facteurs qui contribuent à la pauvreté, nous créons non seulement les conditions nécessaires à la réussite scolaire et personnelle de nos élèves, mais nous favorisons également des effets positifs à long terme sur la société. Ces efforts contribuent à briser le cercle vicieux de la pauvreté et à assurer un avenir plus prospère pour tous.

Obstacles

Les élèves touchés par la pauvreté dans le système éducatif sont confrontés à plusieurs obstacles importants qui peuvent avoir un impact à la fois sur leurs opportunités et leurs résultats. D'après notre expérience dans le domaine de l'éducation, ces obstacles comprennent, sans s'y limiter, les suivants :

- **Insécurité alimentaire** : la faim et une mauvaise alimentation peuvent avoir un impact négatif sur la concentration, la mémoire et les performances scolaires globales.
- **Instabilité du logement** : les déménagements fréquents ou l'insécurité du logement peuvent perturber l'apprentissage, provoquer de l'absentéisme et rendre très difficile l'engagement des élèves dans leur éducation.
- **Problèmes de santé** : les élèves touchés par la pauvreté ont souvent moins accès aux soins de santé, aux soins dentaires et aux soins oculaires, ce qui entraîne des maladies non traitées et une augmentation de l'absentéisme. Dans certaines régions de l'Ontario, la déficience des transports publics rend difficile l'accès aux services médicaux pour les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule. Les obstacles tels que les lacunes en matière de vaccination, les difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants, les taux de pauvreté élevés, la pénurie de praticiens et les moyens de transport limités rendent l'accès aux soins de santé essentiels plus difficile pour les familles vivant dans les zones rurales et isolées.
- **Stress social et émotionnel** : les difficultés économiques peuvent contribuer à augmenter le niveau de stress, les problèmes de santé mentale et la baisse de l'estime de soi, autant de facteurs qui peuvent nuire à l'apprentissage.
- **Accès limité aux ressources** : de nombreux élèves vivant dans la pauvreté n'ont pas accès au matériel pédagogique essentiel, à la technologie, à l' Internet, à des aides supplémentaires telles que le tutorat et à des activités parascolaires telles que le sport et les arts, ce qui peut nuire à leur réussite scolaire et à leur bien-être général.
- **Préjugés et attentes réduites** : les élèves issus de milieux défavorisés peuvent être victimes de préjugés et d'attentes réduites de la part des enseignants et de leurs camarades, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur motivation et limiter leurs possibilités d'épanouissement scolaire et personnel.
- **Soutien familial et responsabilités** : de nombreux parents ou tuteurs peuvent être dans l'incapacité d'aider leurs enfants dans leurs études en raison d'horaires de travail exigeants, de barrières linguistiques ou d'un niveau d'éducation limité. En outre, il est important de reconnaître que de nombreux élèves confrontés à des difficultés financières assument souvent des responsabilités telles que le travail à temps partiel, la garde de leurs frères et sœurs plus jeunes ou, dans certains cas, la vie indépendante. Ces obligations familiales peuvent nuire considérablement à la capacité d'un élève à participer pleinement aux activités scolaires et extrascolaires et peuvent avoir une influence négative sur sa réussite scolaire.
- **Manque de moyens de transport** : La difficulté d'accès à des moyens de transport fiables peut limiter considérablement la capacité des élèves à participer à des activités extrascolaires et peut également avoir un impact sur l'engagement des parents à l'école en limitant leur capacité à assister aux événements scolaires

pendant et après les heures de classe. Ce défi est particulièrement important pour les familles vivant dans des zones où les options de transport public sont limitées ou pour celles qui n'ont pas accès à un véhicule personnel. En conséquence, les élèves peuvent passer à côté d'opportunités précieuses et les parents peuvent se sentir moins connectés à la communauté scolaire, ce qui peut avoir un impact sur la réussite des élèves.

Opportunités et recommandations

Afin de soutenir efficacement les élèves touchés par la pauvreté, une stratégie provinciale globale de lutte contre la pauvreté devrait mettre en œuvre des interventions ciblées et des changements systémiques visant à éliminer les obstacles spécifiques identifiés. CODE estime que pour réduire au minimum les obstacles auxquels sont confrontés nos enfants et nos jeunes, tous les ministères, en particulier ceux chargés des services sociaux et communautaires, de l'éducation et de la santé, doivent travailler ensemble. Les stratégies suivantes sont recommandées :

Soutien scolaire :

- **Programmes de nutrition scolaire** : étendre les programmes de repas gratuits ou subventionnés afin de réduire l'insécurité alimentaire, y compris les collations et les repas pendant les pauses scolaires et après les heures de classe. Un financement supplémentaire devrait permettre de soutenir la nutrition tout au long de l'année. La récente extension du Programme ontarien de nutrition scolaire constitue un grand pas en avant. Les fonds devraient également soutenir les infrastructures nécessaires à la mise en place d'installations adéquates afin de garantir des programmes de nutrition sûrs, fiables et de haute qualité dans chaque école.
- **Amélioration de la mise à disposition des ressources** : veiller à ce que tous les élèves aient accès au matériel pédagogique essentiel, aux technologies (telles que les ordinateurs portables ou les tablettes à usage domestique) et à une connexion Internet. Nous recommandons d'allouer des fonds à la mise en place de programmes de prêt et de centres de ressources dans les écoles afin d'éliminer les disparités d'accès et de garantir un accès équitable à Internet pour tous les élèves. La connectivité peut être encore plus difficile dans les zones rurales et éloignées de l'Ontario en raison des infrastructures limitées et des coûts plus élevés de la livraison des services.
- **Programmes de tutorat et de réengagement** : compte tenu des effets à long terme des faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul, qui contribuent à la pauvreté et à la perte d'opportunités d'emploi, veiller à ce que les conseils scolaires reçoivent des fonds spécifiques pour soutenir les programmes de tutorat après l'école, les clubs de devoirs et les programmes de réengagement. Le financement ciblé fourni par le ministère de l'Éducation pendant la pandémie a

donné des résultats positifs. Le rétablissement de ces programmes vise à combler les lacunes en matière d'apprentissage et à réduire l'impact de la pauvreté sur l'apprentissage.

- **Initiatives d'engagement familial et parental** : élaborer des programmes et des possibilités flexibles qui favorisent la participation des parents à l'éducation, quels que soient leurs horaires de travail, leur langue ou leur niveau d'éducation. Augmenter le financement des services de traduction, des possibilités d'éducation des adultes, de la communication scolaire accessible et du soutien au transport.
- **Aide au transport** : élaborer et mettre en œuvre une stratégie provinciale coordonnée en matière de transport qui garantisse à tous les élèves la possibilité de participer pleinement aux activités parascolaires. Allouer des fonds spécifiques pour les titres de transport en commun et les services de bus scolaires, en accordant une attention particulière aux élèves vivant dans des zones éloignées, rurales ou urbaines mal desservies. Il est recommandé de procéder à un examen accéléré du financement des transports scolaires par les conseils scolaires.
- **Activités parascolaires** : Subventionner les frais et éliminer les obstacles à la participation aux clubs parascolaires, aux sports et aux arts. Le soutien à la participation à des programmes parascolaires permet aux élèves de bénéficier d'une expérience éducative complète et encourage leur participation active à la vie scolaire et communautaire.
- **Santé mentale et soutien socio-émotionnel** : augmenter la disponibilité des travailleurs scolaires auprès des enfants et des jeunes, des conseillers d'orientation, des psychologues et des travailleurs sociaux. Continuer à soutenir et à développer les programmes axés sur la résilience, la gestion du stress et le renforcement de l'estime de soi dans les écoles.
- **Apprentissage professionnel** : améliorer le développement professionnel des éducateurs afin qu'ils puissent reconnaître et traiter les effets de la pauvreté en classe, éliminer la stigmatisation et améliorer leur compréhension des pratiques adaptées à la culture et tenant compte des traumatismes.
- **Prise de décision fondée sur des données** : envisager d'utiliser des outils tels que [l'indice de marginalisation](#) de Santé publique Ontario ou des outils démographiques similaires pour déterminer s'il existe certaines régions de la province qui pourraient bénéficier d'un soutien éducatif supplémentaire afin de lutter contre les inégalités résultant de la pauvreté.

Soutien aux familles et aux communautés :

- **Élargir l'accès aux services de garde d'enfants pour les familles** : accélérer la mise en œuvre du système canadien d'apprentissage et de garde à l'enfance

afin de permettre aux parents, en particulier aux femmes, de participer au marché du travail.

- **Améliorer l'accès aux soins de santé** : intégrer des cliniques scolaires pour fournir des services médicaux, dentaires, optiques et de santé mentale. Établir des partenariats avec les prestataires de soins de santé locaux afin de répondre rapidement aux besoins des élèves en matière de santé. Les programmes scolaires garantissent l'accessibilité à tous les enfants et à tous les jeunes.
- **Aide au logement stable** : collaborer avec les autorités chargées du logement et les organisations communautaires afin d'offrir aux familles des options de logement stables et abordables. Offrir une aide d'urgence plus importante aux familles confrontées à l'itinérance ou à des déménagements fréquents.

Veiller à ce que les besoins fondamentaux de chaque enfant soient satisfaits est une obligation à la fois morale et légale, comme l'affirme l'engagement du Canada envers la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Cet engagement garantit que tous les enfants ont accès à l'essentiel pour leur bien-être et leur développement. Cela comprend un niveau de vie adéquat, des soins de santé complets, une éducation de qualité, la possibilité de mener une vie familiale et l'accès à l'eau potable. Chacun de ces droits est fondamental et directement lié à la réussite des efforts de réduction de la pauvreté.

En intégrant les recommandations énoncées ci-dessus dans un cadre provincial de réduction de la pauvreté, l'Ontario peut faire respecter ces droits fondamentaux, réduire les obstacles et promouvoir l'équité, créant ainsi un environnement éducatif où tous les élèves peuvent s'épanouir et réaliser leur plein potentiel.

À propos du CODE

Le Conseil des directeurs de l'éducation de l'Ontario (CODE) est l'association professionnelle qui représente les directeurs de l'éducation des 72 conseils scolaires publics de l'Ontario.